

La check-list de la facilitation du volontariat des nouveaux arrivants

Cette check-list suggère quelques étapes à adapter **en fonction de votre réalité** pour faciliter le volontariat des personnes primo-arrivantes ou demandeuses d'asile. Deux points d'attention à garder à l'esprit :

- ❗ Le volontariat doit rester une **proposition**, il ne doit pas s'ajouter aux multiples injonctions.
- ❗ N'agissez pas au nom de la personne, mais **à ses côtés** pour lui laisser la possibilité de s'approprier le projet et de trouver ce qui lui convient.

Rappelez-vous, l'essence du volontariat réside avant tout dans la liberté du volontaire !

Cet outil a été réalisé par la Plateforme francophone du Volontariat dans le cadre du réseau Volonterre d'asile.

Informer sur le volontariat

- ✓ **QUI ?** Toute personne étrangère en ordre de séjour peut faire du bénévolat. Cependant, il ne conviendra pas à tout le monde. Certaines personnes encore fragiles bénéficieront sans doute davantage d'activités communautaires. D'autres ne seront pas touchées par la solidarité et l'intérêt collectif sur lesquels est basé le volontariat.
- ✓ **QUAND ?** Lors de la permanence emploi, d'un bilan social, d'un cours de français ou de citoyenneté. Il est aussi possible d'organiser une séance d'information dédiée, une visite d'association, etc. Attention que certaines périodes sont trop chargées en informations, injonctions ou soucis. Ce n'est donc pas toujours le moment idéal pour penser volontariat.
- ✓ **QUOI ?** Le volontariat est un concept international et variable dans ses modes d'application. Partez de la personne et de son expérience de la solidarité, puis clôturez par l'essentiel en restant concret :
 - 1) C'est quoi le volontariat en Belgique ? *Un acte gratuit tourné vers autrui dans une organisation non lucrative. Ce n'est ni un travail, ni une manière d'obtenir des papiers ou de gagner de l'argent.*
 - 2) Quels en sont les bénéfices ? *Pour soi (se faire des amis, des expériences, pratiquer la langue...), pour la société.*
 - 3) Comment trouver un volontariat ?

Aidez-vous du dépliant « [Le bénévolat en Belgique](#) ». Il reprend les informations essentielles pour tout savoir sur le volontariat en Belgique. Disponible en 8 langues, il peut être distribué en fin de séance d'information.

Amorcer

- ✓ S'entretenir avec le ou la candidate (si besoin, faire appel à un ou une interprète)
 - > Identifier le pourquoi, le quoi, les moyens (transport...), sa disponibilité, sa motivation, ses envies.
 - > Identifier les « attentes problématiques » : gagner de l'argent (si c'est l'unique objectif, ça ne fonctionnera pas), obtenir un certificat ou des papiers, trouver un travail. Réorienter si les attentes ne pourront pas être rencontrées dans le volontariat.
 - > Identifier les compétences/savoirs/savoir-être/savoir-faire au sens large.

Utilisez [l'imagier du volontariat](#) pour aborder la diversité des activités bénévoles. Grâce à la photographie, cet outil clé sur porte permet aux personnes de s'y projeter de façon réaliste.

- ✓ Trouver des associations preneuses
 - > Partir des envies de la personne pour constituer un listing d'associations.
 - > Consulter les sites d'annonces de volontariat ([levolontariat.be](#), [bonnescauses.be](#), [pro.guidesocial.be](#)...).
 - > Proposer de participer à un salon du volontariat ou d'aller à une [permanence de volontariat locale](#).

Pour établir un listing d'associations, aidez-vous de l'outil [mapping des associations](#).

- ✓ Prendre contact avec les associations
 - > Rappeler qu'une personne demandeuse d'asile ou primo-arrivante est un volontaire comme un autre.
 - > Aborder avec ces associations leurs questions et inquiétudes éventuelles.

Aidez-vous de notre brochure « [Vous cherchez des volontaires ? Avez-vous pensé aux nouveaux arrivants ?](#) ». Découvrez aussi l'ensemble des [outils et pistes pour les associations](#).

Matcher

- ✓ Tenir compte de ce que la personne aime ou n'aime pas faire, ne peut pas faire et des besoins qu'elle exprime.
- ✓ Temporiser entre les attentes élevées et très précises, et le « ok pour tout ».
 - ❗ Rappelez-vous que le matching parfait est rare, mais cherchez pour aller au plus proche.

Préparer

Le/la candidate :

- ✓ Rappeler l'information essentielle sur le volontariat, le droit de dire non et de s'arrêter, l'importance de communiquer sur les absences, les retards ou difficultés.
- ✓ Lui proposer d'identifier ses objectifs concrets : des personnes à rencontrer, un logiciel à apprendre, la rencontre de certains profils professionnels... pour en parler avec l'association.

L'association :

- ✓ S'assurer que la personne responsable des volontaires a les connaissances de base sur les impératifs de la vie en centre d'accueil, la procédure d'asile, le parcours d'intégration.

Le schéma « [Qui sont les acteurs-clés de l'accompagnement des personnes demandeuses d'asile et primo-arrivantes ?](#) » explique les grandes lignes du parcours d'une personne installée depuis peu en Belgique.

- ✓ S'assurer que l'association a le droit de prendre des volontaires (pas de but de lucre !).
- ✓ Demander comment elle prévoit ou envisage l'accueil et l'accompagnement des volontaires.
- ✓ Envisager les aspects pratiques qui peuvent être sources de malentendus : difficultés de moyens et de transports, formes de salutations, approches du genre, du handicap, culture du quotidien, etc.
 - ❗ Laissez un maximum d'autonomie à la personne, y compris dans les premiers contacts avec l'association, pour préserver leur dignité, leur libre-arbitre. Vous êtes là pour favoriser une communication claire sur les attentes respectives et les conditions du bénévolat (défraiement, activités...).

Formaliser

- ✓ Ne rien formaliser favorise la spontanéité... mais certains aspects légaux doivent être assurés à minima : informer sur le statut, les assurances (la RC est obligatoire dans la plupart des cas), le défraiement, le secret professionnel ou le devoir de discrétion s'ils sont d'application.

Référez-vous au [modèle de note d'information](#) et au [décryptage de la loi sur le volontariat de la PFV](#).

- ✓ Si la personne réside en centre d'accueil, il est important de donner une attention particulière aux problèmes de transport et aux éventuels repas au cas où elle passe une journée complète sur place.

Suivre

- ✓ Donner un coup de fil à l'association dans les premiers temps.
- ✓ Prévoir un moment d'évaluation avec le/la volontaire et pourquoi pas des sessions de partages d'expérience.
- ✓ En cas d'échec, attention à partager les responsabilités, à réorienter, à aider et informer.
- ✓ En cas de déménagement, questionnez-vous sur le suivi possible pour lui permettre de rebondir ailleurs.
- ✓ En cas de fin de procédure d'asile, si l'issue est négative et que la personne n'a plus de titre de séjour, l'association devra décider de prolonger ou non le volontariat.

Pistes de réflexion dans notre [note sur le volontariat des sans-papiers](#).

Retrouvez l'ensemble des outils mentionnés et d'autres pistes pour faciliter le volontariat des nouveaux arrivants sur www.levolontariat.be/faciliter-le-volontariat-des-primos-arrivants.